

## REGLEMENTATION DES CONCOURS

### 1 - Concours Nationaux

*Minimum*

<b>PETANQUE</b>	Séniors	Triplettes	4000 à 5000 euros
	Féminins et mixtes	Triplettes	1500 euros
		Doublettes	1050 euros
Jeunes		750 euros	
<b>JEU PROVENCAL</b>	Séniors	Triplettes	5250 euros

Frais de participation 5 euros maximum par joueur

Frais d'arbitrage 60 € pour un concours sur 1 jour  
120 € pour un concours sur 1 jour et demi ou 2 jours  
180 € pour un concours sur 2 jours et demi ou 3 jours

### 2 - Concours Régionaux

*Montant Unique*

<b>PETANQUE</b>	Séniors	Tête à tête	750 euros
		Doublettes	1500 euros
		Triplettes	2250 euros
	Mixtes	Doublettes	750 euros
		Triplettes	1000 euros
	Féminines	Tête à tête	500 euros
		Doublettes	750 euros
		Triplettes	1000 euros
	Jeunes	Triplettes	350 euros / Cat
	<b>JEU PROVENCAL</b>	Séniors	Tête à tête
Doublettes			2100 euros
Triplettes			3150 euros

Frais de participation 5 euros maximum par joueur

Frais d'arbitrage 60 € pour un concours sur 1 jour  
120 € pour un concours sur 1 jour et demi ou 2 jours

### 3 - Concours Départementaux

			<i>Minimum</i>	<i>Maximum</i>
<b>PETANQUE</b>	Séniors	Tête à tête	160 euros	375 euros
		Doublettes	310 euros	750 euros
		Triplettes	450 euros	1125 euros
	Vétérans & Féminins	Tête à tête	120 euros	375 euros
		Doublettes	230 euros	750 euros
		Triplettes	310 euros	1125 euros
	Mixtes	Doublettes	310 euros	750 euros
		Triplettes	400 euros	1125 euros
	<b>PETANQUE</b>	Promotion	tête à tête	120 euros
Doublettes			230 euros	750 euros
Triplettes			310 euros	1 125 euros
<b>JEU PROVENÇAL</b>	Séniors	Tête à tête	230 euros	600 euros
		Doublettes	550 euros	1200 euros
		Triplettes	700 euros	1800 euros
	Mixtes	Doublettes	310 euros	1200 euros
		Triplettes	400 euros	1800 euros
	Triplettes vétérans			450 euros

**A pétanque** : Pour les concours départementaux, DEUX PARTIES OBLIGATOIRES  
(Consolante incorporée, poules, ou partie de rattrapage)

**Les concours à la mêlée**

#### FRAIS DE PARTICIPATION (Maximum)

A pétanque (Consolante incorporée)

**5 euros par joueur**

**Répartition des Prix (dotation + F.P)**

**3/4 au concours**

**1/4 à la consolante**

Poules ou parties de rattrapage (poules réduites)

**5 euros par joueur**

Au Jeu Provençal

**4 euros par joueur**

**Répartition des Prix (dotation + F.P)**

**100% au concours**

#### Frais d'arbitrage

50 € pour un concours sur une demi journée

(+10 € de 21h à minuit + 5 € de l'heure après minuit)

65 € pour un concours sur une journée

(+10 € de 21h à minuit + 5 € de l'heure après minuit)

## 4 - Concours non inscrits au Calendrier

Concours placés sous la responsabilité du président de la société organisatrice.  
LICENCES OBLIGATOIRES vérifiées par le président.

				<i>Dotation Maximale</i>
--	--	--	--	--------------------------

<i>PETANQUE</i>	Séniors	Tête à tête	75 euros
		Doublettes	120 euros
		Triplettes	155 euros

<i>JEU PROVENÇAL</i>	Séniors	Tête à tête	120 euros
		Doublettes	155 euros
		Triplettes	185 euros

A PETANQUE deux parties obligatoires pour un seul engagement.

### FRAIS DE PARTICIPATION (Maximum)

*A Pétanque* 5 euros par joueur

*Au jeu Provençal* 4 euros par joueur

Pour ces concours dits "tolérés" la licence doit être présentée à l'inscription.

<p style="text-align: center;"><b><u>NOUVEAUX HORAIRES APPLICABLES A PARTIR DE 2014</u></b></p> <p style="text-align: center;">En fonction du passage à l'heure d'été ou heure d'hiver :</p> <p style="text-align: center;">Heure d'été : début des parties 15h00 Heure d'hiver : début des parties 14h00</p>
---